

FORMATION SST

PARTICIPANTS : 4-10 maximum

CERTIFICAT DE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL



PUBLIC CONCERNÉ

Personnes volontaire pour porter secours en cas d'accident et devenir acteur de la prévention des risques professionnels



DÉLAI D'ACCÈS

En fonction des places vacantes sur la session
8 jours minimum



DURÉE

14 heures réparties sur 2 jours consécutives comprenant un examen de certification.

OBJECTIFS

Être capable de :

- Intervenir face à une situation d'accident du travail
- Mettre en application ses compétences SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

CONTENU

- Le Sauveteur Secouriste du Travail
- Les notions de base en prévention des risques professionnels
- Protéger
- Examiner la victime
- Alerter ou faire alerter
- **Secourir une victime qui :**
 - se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
 - se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
 - ne répond pas mais elle respire
 - ne répond pas et ne respire pas
- Epreuves certificatives

FORMATION SST

PARTICIPANTS : 4-10 maximum

CERTIFICAT DE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Cours théoriques avec appui audiovisuel,
- Exercices d'application avec démonstrations des gestes en temps réel et démonstrations commentées
- Apprentissage des différents gestes
- Mise en situation d'accidents simulés et évaluations formatives
- Mannequins, DAE, plaies de simulation, outils divers

TYPE DE VALIDATION

**Certificat SST après validation des compétences lors d'épreuves
certificatives**
Validité 24 mois ; renouvellement tous les 24 mois par MAC SST

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Arnaud Poncet



SAS PREVIS - 20 avenue de l'Agriculture - 63000 CLERMONT FERRAND
Tel : 04 73 39 72 16 - Fax : 04 73 15 04 62 Mail : contact@previs.fr
Capital : 42 000 € - SIRET : 490 021 565 00075 - RCS Clermont-Fd Code APE : 8559A
N° d'agrément : SSIAP : 6308 - N° d'agrément CQP APS 63 08 12 03 01 N° d'habilitation SST n°835000/2016/SST-01/O/02